Docteur BAUDIN David
Vétérinaire
N°Ordre 16905
Les Roberts - 17130 COUX
06 30 10 18 06
dbvet17@gmail.com

N° SIRE : TONY poney 20 ans

Nom et adresse du détenteur :

Nom et Adresse du propriétaire : Ecurie des Ayres
Les Ayres de St Pierre 16320 St Palais du Né

Ordonnance n° 2273

Le 28/09/2022

☒ Équidé exclus de la consommation humaine

1) MAXIDROL 3 flacons
2 gouttes dans chaque œil 6 fois par jour
pendant 15 jours

2) ATROPINE 1%
2 gouttes sous chaque 5 mn avant le maxidrol 4x/j
pendant 10 jours

Docteur BAUDIN David
Vétérinaire
17130 COUX

MÉDECINE GÉNÉRALISTE - GYNÉCOLOGIE - ENDOSCOPIE - RADIOLOGIE NUMÉRIQUE

En l'absence d'informations validées, il n'est pas possible d'indiquer un délai au terme duquel l'animal ne pourra participer à une compétition sportive sans être en infraction à la réglementation anti-dopage. Seule une analyse de dépistage préalable permettra de s'en assurer. Cette ordonnance est strictement destinée au cheval sus-nommé à l'entête. Elle est à conserver dans le registre d'élevage durant une période de 5 ans.